



HAL
open science

Cultes domestiques en Languedoc préromain : magie ou religion ?

Michel Feugère

► **To cite this version:**

Michel Feugère. Cultes domestiques en Languedoc préromain : magie ou religion ?. *Ephesia Grammata*, 2007, 1-2007, pp.1-10. halshs-00159906

HAL Id: halshs-00159906

<https://shs.hal.science/halshs-00159906>

Submitted on 4 Jul 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cultes domestiques en Languedoc préromain : magie ou religion ?

Michel Feugère¹

Des dépôts de petits animaux, préférentiellement des serpents et des oiseaux, déposés sous le sol des maisons préromaines et romaines, ont été signalés en Languedoc oriental depuis 1978. Les premières attestations (Nages et *Ambrussum*) concernaient les premiers siècles avant et après J.-C. Des éléments nettement plus anciens, remontant notamment aux années 375/325 av. J.-C., sont ensuite apparus à Lattes. En reprenant l'enquête à partir des dernières mises au point, nous pouvons observer que ce type de dépôt forme un groupe régional homogène, bien que très étendu dans le temps (fig. 1). Nous pensons pouvoir aujourd'hui en proposer une nouvelle grille d'interprétation dans le cadre de la vie culturelle et religieuse du Languedoc préromain et romain.

Les dépôts en question, régulièrement décrits comme « propitiatoires » ou « prophylactiques », consistent en petits animaux ou fragments d'animaux déposés, dans des urnes, sous le sol des habitations. Le contenant est le plus souvent un pot de cuisson (Nages), plus rarement une cruche (Lattes). Dans quelques cas, un aménagement externe, décrit comme un coffre de pierre, se limite en fait à quelques blocs entourant le vase, parfois seulement deux pierres de chant. La volonté de protéger le dépôt se manifeste au-dessus du vase par la présence d'une dalle (Nages, Lattes) ou d'un fond de vase retillé (*Ambrussum*), quand ce n'est pas le vase lui-même qui est retourné (Ensérune). Certains vases, affleurant le sol de la maison (Nages), semblent avoir été directement accessibles par les occupants, ce qui semble peu compatible avec l'hypothèse de « dépôts de fondation » avancée pour ce même site (Py 1990, 805, suivi par Garcia 1993, 294).

Récapitulatif des dépôts, dans l'ordre chronologique :

Lattes	c. 375-325 av. n. è.	serpent dans une œnochoé
Clermont/H.	c. 300-200 av. n. è.	volatiles et « rongeurs » dans une fosse
Lattes	c. 175-125 av. n. è.	serpent, oiseau et « microfaune » dans une urne
Lattes	c. 75-50 av. n. è.	oiseau dans une urne
Ensérune	c. 100-1 av. n. è.	oiseau dans une urne
<i>Ambrussum</i>	c. 75-50 av. n. è.	serpent et clou dans une urne
Nages (A.XII.13)	c. 50-1 av. n. è.	serpent dans une urne
Nages (A.XIV.4)	c. 50-1 av. n. è.	oiseau (?) dans une urne

¹ Equipe TPC (« Techniques, productions, Consommations ») de l'UMR 5140 du CNRS ; Michel.Feugere@wanadoo.fr

La chronologie est longue, et ancienne : 4 des 9 exemples retenus se situent avant la conquête romaine et la formation de la *Provincia*. Tous les sites se trouvent dans la plaine littorale ou sur les rives de la Méditerranée, à l'exception de Clermont-l'Hérault, sur les premiers contreforts du Massif de l'Escandorgue, et de Nages, dans les collines proches de Nîmes.

A l'exception du dépôt de La Ramasse à Clermont-l'Hérault, dont on notera qu'il est aussi le plus éloigné de la mer, tous les contenants consistent en céramiques domestiques, urnes ou plus rarement oenochoé. Dans ces pots, on retrouve exclusivement des serpents et des volatiles. Pour analyser notre groupe en toute sécurité, il nous faut dans un premier temps en préciser les constantes, liées à la présence d'un contenant céramique (sauf l'exception citée) et aux choix de ces animaux. De ce fait, nous proposons de distinguer très clairement ces dépôts des autres enfouissements d'animaux, du reste effectués en fosse et non dans un vase, qui sont connus à la fois en Languedoc et en Provence : crânes de chiens, de veau, restes d'ovicapridés, ossements brûlés... (Dedet, Schwaller 1990, 151). Ces dépôts se distinguent de notre série tant par les animaux concernés que par les modes d'enfouissement.

De la même manière, nous préférons laisser de côté, bien qu'elles aient été rapprochées des dépôts languedociens (Py 1990, 805, suivi par Garcia 1993, 294) les quatre fosses à offrandes de L'Arquet (B.-du-Rhône), qui contenaient des ossements brûlés d'ovi-caprinés, et dans lesquelles on peut cette fois, nous semble-t-il, voir des dépôts de fondation (Lagrand 1959, 196). À Saint-Pierre-les-Martigues (B.-du-Rhône), ce sont « de nombreuses fosses », livrant des ossements plus ou moins calcinés de mammifères — agneau, mouton, jeunes suidés — associés à des cendres, des charbons de bois et divers objets métalliques, qui témoignent d'activités religieuses ou votives, les animaux ayant de toute évidence été découpés et partiellement brûlés dans un but sacrificiel. Ces attestations se situent clairement dans l'aire d'influence directe de Marseille et peuvent trouver des parallèles dans le monde grec.

Le dépôt du III^e s. av. n. ère de l'oppidum de *La Ramasse*, à Clermont-l'Hérault, se distingue de la série par l'absence de contenant céramique, l'association de « volatiles et de rongeurs », ainsi que sa position entre les piédroits d'une porte. Il serait cependant souhaitable de préciser la détermination zoologique des animaux attestés dans ce dépôt, qui comporte tout de même des ossements d'oiseau (Garcia 1993, 294). Un dépôt apparemment magique de saint-Blaise (fondation et/ou envoûtement) nous semble s'écarter radicalement des pratiques réunies ici : le corps d'un renardeau, lardé d'au moins trois épingle ou aiguilles métalliques, a été enfoui dans un mur au contact d'une porte (II^e s. av. n. ère ; Bouloumié 1985).

Sur les mêmes critères formels, nous pouvons écarter sans hésiter le cas beaucoup plus tardif (IV^e ou début V^e s. de n. ère) d'un dépôt de trois œufs de poule déposés dans un vase, à proximité de l'évacuation d'une citerne, sur le site de La Gramière à Castillon-du-Gard (rens. L. Buffat).

En tentant d'expliquer la signification des dépôts retenus (voir la liste *infra*), tous les auteurs se sont trouvés confrontés à des comportements dont ils constatent bien le caractère répétitif, mais dont ils ne pouvaient percevoir le sens. La répartition géographique n'a pas fait l'objet d'une analyse particulière, les chercheurs butant sur la difficulté qui consiste à comprendre dans quels processus de tels dépôts pourraient s'insérer. Ainsi, V. Fabre et A. Gardeisen (1990, 278), après avoir rappelé les différents types de dépôts et leurs similitudes : « ce caractère répétitif renvoie probablement à une signification dont la permanence culturelle évoque l'importance et l'aspect traditionnel, même si l'esprit dans lequel ces gestes étaient effectués nous échappe ».

Dès 1978, Michel Py a sans doute été le plus proche de la vérité en voyant dans les dépôts de Nages des « offrandes placées sous le sol habité et qui auraient été destinées à protéger l'habitation et ses occupants » (Py 1978, 328). Mais son évocation trop rapide du « rôle protecteur et la nature sacrée du serpent », ne s'appuyant que sur des parallèles locaux, ne lui permettait pas d'inscrire les deux dépôts de Nages dans le contexte plus large qui, seul, permet à notre avis d'en comprendre toute la signification.

Du point de vue chronologique, les dépôts retenus s'échelonnent donc entre le plein IV^e s. av. n. ère et la fin du I^{er} s. av. n. ère. Aucun élément ne pouvant être cité à l'époque du principat, ni durant l'Antiquité tardive, les phénomènes semblent donc bien liés à des croyances qui disparaissent avec la romanisation. Le dépôt d'œufs de poule, dans un sol d'habitat du site de *La Granière* à Castillon-du-Gard daté du V^e s. de n. ère, semble donc bien relever de pratiques distinctes de celles qui nous ont occupé ici.

Les Pénates et leur culte en Italie

À Rome, les Pénates protègent spécifiquement le foyer et la maison. Il s'agit de divinités italiennes, sans doute originaires du Latium, toujours multiples, apparaissant parfois sous la forme d'une triade dans laquelle figure un Lare, garant de la perpétuité de la race. Mais les représentations romaines des Pénates, très rares et surtout tardives, les montrent généralement sous la forme de deux jeunes gens (Hild 1911). L'iconographie des Pénates est évidemment appauvrie par l'absence de mythologie les concernant : aussi les Pénates et les Lares sont-ils très souvent confondus dans le langage commun, et l'autel des Pénates souvent désigné comme un *lararium*.

Originellement, la survie familiale repose sur les stocks alimentaires, que l'on conserve chez soi dans une resserre : le mot latin qui désigne ces provisions, *penus*, est passé des réserves au local qui les contenait. Le nom des Pénates est donc très lié à cette origine concrète. Leur autel était traditionnellement le foyer utilisé pour la préparation des aliments, mais la divinité propre de ce foyer est Vesta, inséparable de fait des Pénates ; *penus* a, du reste, fini par désigner à Rome le sanctuaire du temple de Vesta. Avec l'urbanisation, l'autel domestique des Pénates passe souvent de l'*atrium* à la cuisine, soit sous la forme d'un autel construit, soit associé — ou même réduit — à une peinture. On a retrouvé par exemple, à Pompei, plusieurs de ces édicules dont certains sont parvenus jusqu'à nous avec leurs statuettes et leurs accessoires de culte : ainsi, par exemple, dans la « Casa delle Pareti Rosse », qui se présente sous la forme d'un édicule à colonnettes ; sur la paroi du fond, le *genius* du *paterfamilias* apparaît entre deux Lares (Simon 1986, 97, fig. 123).

Dans les rues de Pompei, les sanctuaires de carrefours, dédiés aux *Lares Compitales*, conservent l'iconographie des Lares domestiques et associent également la représentation des Lares à des serpents (Hasenohr 2003, par ex. fig. 23 [14 rue de l'Abondance]). En revanche, l'absence de ces animaux dans les sanctuaires compitalices de Grèce, notamment ceux de Délos qui ont fait l'objet d'une étude récente, ne relève peut-être pas de l'anecdote, mais éventuellement d'une différence importante entre les iconographies grecque et romaine des Lares (Hasenohr 2003, 208).

Il faut donc examiner attentivement, non seulement les autels que l'on peut attribuer aux Pénates, mais aussi ceux des Lares, et d'une manière générale tout ce qui peut se rapporter aux cultes domestiques (Hild 1904). Certaines de ces peintures sont particulièrement éclairantes pour notre propos, car on y retrouve l'association du serpent et de l'oiseau qui caractérise nos dépôts languedociens. Le *lararium* de la Maison du Centenaire, à Pompéi, a bénéficié d'aménagements exceptionnels, qui expliquent que son décor peint se développe sur deux murs adjacents : la niche à fronton est précédée d'un espace entouré d'un muret, à

l'intérieur duquel on a retrouvé un autel mobile fait d'une pierre carrée posée sur un pied cylindrique. Elle est encadrée d'un décor mettant en scène, dans un décor végétal, deux Lares entourés d'oiseaux voletant alentour. Sur le mur de gauche, le *genius loci* apparaît devant la silhouette familière du Vésuve ; à ses pieds, un énorme serpent rampe sur le sol, s'avancant vers un autel cylindrique (fig. 2).

Il est possible que certaines statuettes en bronze, plus rares, conservent le souvenir de cette association spécifique du serpent et de l'oiseau. Un groupe de Mandeurie associe encore, autour d'un Lare posé sur un socle en forme de petite plateforme, un serpent barbu et un coq, d'une part ; un porcelet et un petit autel, d'autre part (fig. 3). Si ces derniers évoquent clairement le sacrifice, aucune interprétation ne semble avoir été proposée pour les animaux associés. Le rapprochement avec les dépôts sud-gaulois nous semble cependant éclairant.

Une grille de lecture ... et ses problèmes

La volonté de placer les sanctuaires domestiques romains sous la protection des Lares, associés à un serpent et un oiseau, nous semble exprimer une préoccupation cosmologique : l'espace des hommes, et leurs maisons, sont situés à l'interface du ciel et de la terre, deux mondes inaccessibles à l'homme mais qui constituent l'univers naturel des oiseaux, d'une part, des serpents d'autre part. Associer ces animaux à l'évocation des Lares permet de couvrir l'ensemble des mondes terrestres, ceux que concerne l'habitat humain, et de situer ce dernier entre deux mondes auxquels on sacrifie à travers deux espèces symboliques, les oiseaux et les serpents.

La présence de ces mêmes animaux sur les autels des Lares du I^{er} s. de n. ère, en Italie, suggère que cette conception est d'origine romaine. On chercherait pourtant en vain, en Italie, des attestations aussi anciennes que celles que livrent les dépôts sud-gaulois ; mais paradoxalement, ce sont eux qui permettent de faire remonter au IV^e s. av. n. ère, au moins, l'idée qu'expriment encore sous Néron les peintures pompéiennes.

Il est cependant difficile d'imaginer que les dépôts sud-gaulois témoignent d'une influence romaine : au IV^e s. av. n. ère, en effet, le littoral méditerranéen de la Gaule est presque exclusivement soumis à l'influence grecque. Marseille envahit la région de ses productions viticoles et joue un rôle de relais efficace pour les céramiques importées de Grèce. Ce contexte économique et culturel ne laisse pratiquement aucune chance à une influence romaine directe en Gaule du Sud. En revanche, bien entendu, le chaînon manquant pourrait être étrusque : d'une part, une forte proportion des cultes romains est d'origine étrusque ; d'autre part, en Gaule du Sud, les Marseillais ont été les vecteurs de nombreux apports étrusques.

D'une manière ou d'une autre, il faut donc admettre que l'acteur principal des apports méditerranéens dans le Sud de la Gaule à cette époque, Marseille, a favorisé l'apparition d'un culte qui recouvre largement celui que les Romains nommeront, un peu plus tard, le culte des Pénates. Le serpent était certes connu des Gaulois du Midi, et pouvait jouer un rôle dans leur monde religieux, comme le montre par exemple son apparition sur un pilier d'Entremont ; mais rien n'indique qu'il ait recouvert, en contexte indigène, la signification que révèlent nos dépôts sud-gaulois, et qu'explicitent si clairement les peintures romaines.

Conclusion

Les dépôts d'animaux spécifiques (oiseaux et serpent), enfouis sous les sols de quelques maisons indigènes de Gaule du Sud, ne relèvent donc pas de pratiques magiques. Elles constituent au contraire une adaptation remarquablement précoce d'un culte religieux sans

doute italique, mais introduit en Gaule du Sud par les colons marseillais. Ces dépôts s'inscrivaient probablement dans un ensemble complexe de pratiques régulières, si ce n'est quotidiennes, dont nous ne savons rien. Dans cette nouvelle perspective, les quelques vases accessibles à partir du sol des maisons, signalées plus haut, ont pu constituer le réceptacle d'offrandes intégrées dans des rituels périodiques visant à réactiver les protections divines sur le foyer domestique.

On peut donc ainsi, pour la première fois en Gaule du Sud, relier des gestes culturels à un « culte du foyer » que l'on ne pouvait guère, jusqu'à présent, que supposer à partir des tracés portés sur les foyers de terre battue ou les chenets. Pour adresser un culte à leurs Pénates (quel que soit le nom qu'on leur donnait alors), les Gaulois du Midi ont-ils appris l'importance de ces dieux dans leur vie aussi bien personnelle que familiale ? Selon Macrobie (*Sat.*, III, 4), les Lares sont « les dieux qui nous [les Romains] font vivre ; ils alimentent notre corps et gouvernent notre âme ». Si c'est le cas, la rareté des dépôts regroupés ici doit surprendre : il est probable que d'autres pratiques religieuses, que l'on pourra peut-être identifier un jour, visaient à attirer sur eux la protection de divinités si proches.

Catalogue des dépôts

- Lattes, îlot 20, DP1003, us20043 (vers 375/325 av. J.-C.)

Œnochoé à pâte claire, usagée (réparation sur le bord), déposée dans une petite fosse approximativement au centre d'une pièce d'habitat (env. 7 x 8 m), appartenant à un ensemble aux murs épierrés, dont l'organisation ne peut donc pas être connue dans le détail. Le vase a été déposé dans une fosse non recomblée, puisque des fragments de la cruche ont pu tomber dans un espace partiellement vide au moment du comblement de la fosse ; à l'intérieur de l'œnochoé, on a retrouvé un morceau de serpent (non déterminé). Dans la même pièce, on a retrouvé deux fosses et un foyer, distant de 3,50 m (Fabre, Gardeisen 1999, fig. 17 et p. 269-70).

- Clermont-l'H., *La Ramasse*, unité dom. 1, us 6044 (vers 300/200 av. J.-C.)

Dans une petite fosse (diam. 20cm, prof. 7cm) creusée entre les piédroits de la porte, reste de petits animaux, volatiles et « rongeurs » (Garcia 1993, 294) (Dedet, Schwaller 1990, 151).

- Lattes, DP246 (vers 125/75 av. J.-C.)

« Urne calée verticalement, dont l'embouchure était fermée par une dalle de grès de plage et contenait principalement les restes d'un serpent (de nombreuses vertèbres, des côtes et des mandibules), ainsi qu'un os d'oiseau et quelques éléments de microfaune. L'enfouissement du dépôt dans le remblai 3241 se rattacherait plus volontiers à un état récent de l'architecture sur lequel on ne possède aucune autre donnée » (Fabre 1990, 400-01). La datation proposée ne repose donc que sur la typologie de l'urne.

- Lattes, îlot 30, FS 30163 (vers 75/50 av. J.-C.)

Dans une fosse creusée un peu à l'Est du milieu d'une salle d'habitation, en relation avec un puissant remblai (us 30108) lui-même arasé par les labours modernes, dépôt d'une urne entourée de quelques pierres, écrasée mais contenant encore une patte d'oiseau. La structure, qui a également livré un potin contre la paroi de la fosse, est interprétée comme « un dépôt propitiatoire lié à la réfection de la maison (Py *et al.* 2004, 147 et fig. 200 et 201).

- Nissan, Ensérune, îlot XVI (vers 100/1 av. J.-C.)

Découvert au cours des fouilles de 1966 ou 1967 sur le flanc sud de l'oppidum, un dépôt sous le sol d'une maison du I^{er} s. av. J.-C., constitué d'une urne renversée contenant un squelette d'oiseau (Py 1978, 328, n. 29 ; M. Py nous confirme avoir été un témoin oculaire de cette découverte, la fouille étant restée pratiquement inédite : *Gallia* 27, 1969, 397).

- Ambrussum (vers 75/50 av. J.-C.)

Restes de serpent (probablement une vipère), associés à un clou en fer, déposés dans une urne protégée par un fond de vase retaillé. L'ensemble a été placé dans le sol et dans l'angle de la pièce d'une maison (Fiches 1986 ; Dedet, Schwaller 1990).

- Nages, maison A.XII.13, c.4 (vers 50/1 av. J.-C.)

Dépôt placé dans le sol d'une maison, au centre du mur faisant face à la porte d'entrée ; il est constitué d'une urne indigène, déposée dans un caisson de pierre et recouverte d'une lauze, contenant une portion de coulœuvre (sans queue ni tête) (Py 1978, 84 ; fig. 27 et 28 ; fig. 97, n°8 ; 328) (Dedet, Schwaller 1990, 151).

- Nages, maison A.XIV.4 (vers 50/1 av. J.-C.)

Urne déposée entre deux pierres plantées, contre le mur d'une habitation ; un réaménagement ayant détérioré le sommet du vase, il est possible qu'un couvercle ait aussi disparu à cette occasion. L'urne ne contenait que « quelques os, peut-être ceux d'un volatile » (Py 1978, 328) (Dedet, Schwaller 1990, 152).

Remerciements :

à M. Py qui a bien voulu lire ce manuscrit avant sa publication.

Bibliographie

- Bouloumié 1985 : B. Bouloumié, Dépôt votif du II^e s. avant J.-C. à Saint-Blaise: un rite d'envoûtement ? *Archéol. du Midi Méditerranéen*, 11, 1985, 63-67.
- Bruneau 2003 : J.-L. Bruneau, Les *Compitalia* à Délos. *Bull. Corr. Hell.* 127, 2003, 167-249.
- Dedet, Schwaller 1990 : B. Dedet, M. Schwaller, Pratiques cultuelles et funéraires en milieu domestiques sur les oppidums languedociens. *Doc. Arch. Mérid.* 13, 1990, 137-161.

- Fabre 1990 : V. Fabre, Rites domestiques dans l'habitat de Lattes, sépultures et dépôts d'animaux. In : *Lattara 3*, 1990, 391-416.
- Fabre, Gardeisen 1999 : V. Fabre, A. Gardeisen, Dépôts animaliers et inhumations d'enfants au cours du IV^e siècle avant notre ère à Lattes. In : M. Py (dir.), *Recherches sur le quatrième siècle avant notre ère à Lattes (Lattara 12)*, Lattes 1999, 255-284.
- Fiches 1986 : J.-L. Fiches, *Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle, Hérault), la fouille du secteur IV, 1976-1980* (Doc. Arch. Fr. 5), Paris, 1986.
- Garcia 1993 : D. Garcia, *Entre Ibères et Ligures. Lodévois et moyenne vallée de l'Hérault protohistoriques* (suppl. 26 à la *Rev. Arch. Narb.*), Paris 1993.
- Hasenohr 2003 : Cl. Hasenohr, Les Compitalia à Délos. *Bull. Corr. Hell.* 127, 2003, 167-249.
- Hild 1904 : J.A. Hild, article *lares*. In : C. Daremberg, E. Saglio, *Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines, III/2*, Paris 1904, 937-949.
- Hild 1911 : J.A. Hild, article *penates*. In : C. Daremberg, E. Saglio, *Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines, II*, Paris 1911, 376-381.
- Lagrand 1959 : Ch. Lagrand, Un habitat côtier de l'Age du Fer à l'Arquet, à La Couronne (B.-d.-R.). *Gallia*, 17, 1959, 179-201.
- Py 1978 : M. Py, *L'oppidum des Castels à Nages, Gard, fouilles 1968-1978* (*Gallia*, suppl.35), Paris 1978.
- Py 1990 : M. Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise* (coll. EFR, 131), Paris - Rome 1990.
- Py *et al.* 2004 : M. Py *et al.*, Le dossier de fouille du quartier 30-35. Structures, stratigraphies et mobiliers. In : *Lattara 17*, 2004, 7-318.
- Reinach 1894 : S. Reinach, *Antiquités Nationales. Description raisonnée du Musée de Saint-Germain-en-Laye. Bronzes figurés de la Gaule romaine*, Paris s.d. [1894].
- Simon 1986 : E. Simon, *Augustus. Kunst und Leben in Rom um die Zeitenwende*, München 1986.

Légende des illustrations :

Fig. 1 — Localisation des dépôts étudiés : 1, Ensérune ; 2, Clermont-l'Hérault ; 3, Lattes ; 4, *Ambrussum* ; 5, Nages.

Fig. 2 — Pompéi, laraire de la Maison du centenaire (d'ap. Hild 1904).

Fig. 3 — Groupe laraire de Mandeure ; bronze (d'ap. Reinach 1894, 134, n°142).



Fig. 1

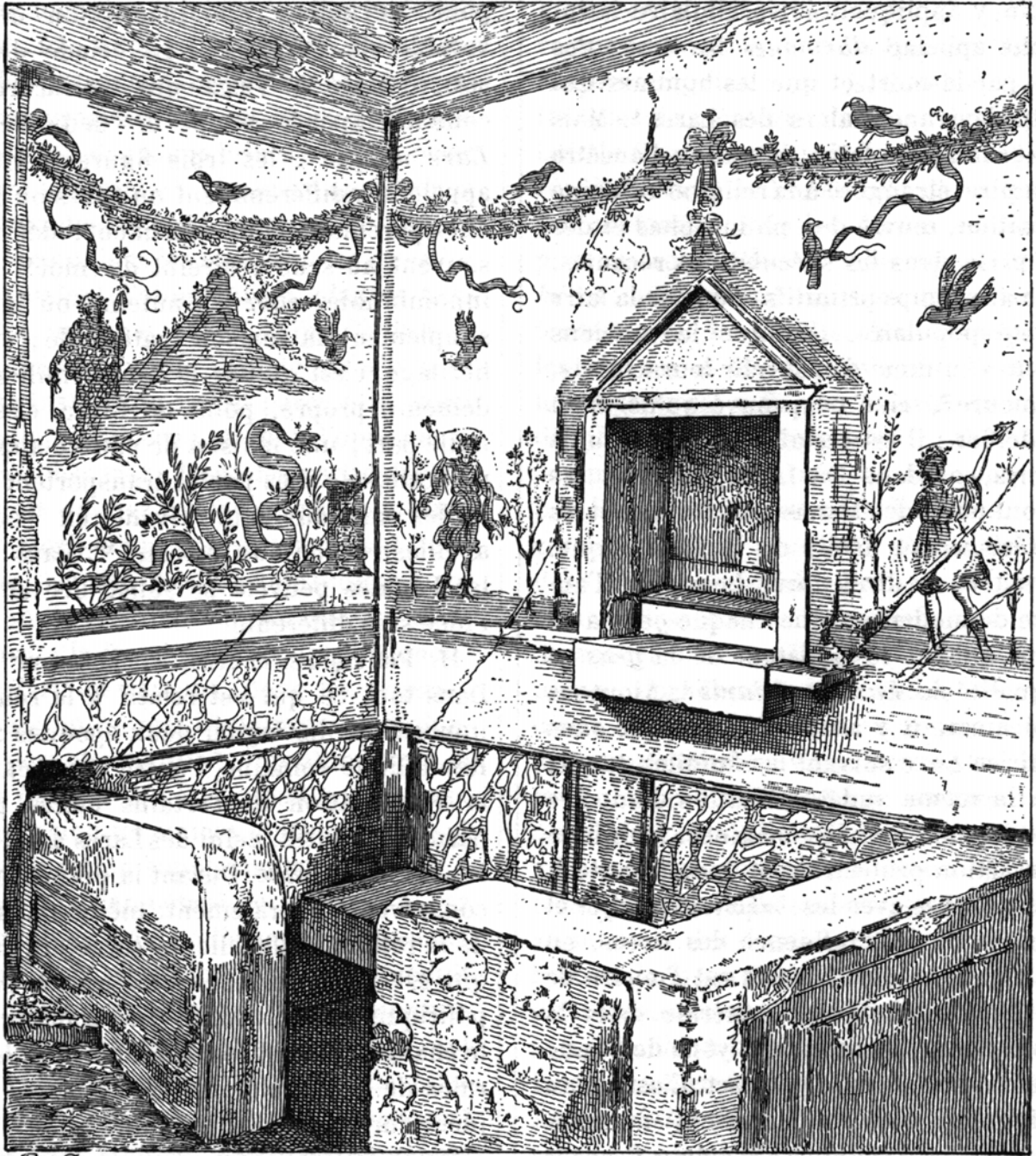


Fig. 2



Fig. 3